

«Rénover ou bâtir écolo n'est pas réservé aux riches»

CONFORT

Ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, Philippe Roch a transformé sa maison en modèle de développement durable. Visite guidée.

ISABEL JAN-HESS
PHOTOS PIERRE ABENSUR

C'est avec son dynamisme habituel que Philippe Roch nous accueille, dans sa maison de Russin. Il est tôt et le fraîcheur matinale est encore d'actualité. Dans sa cuisine pourtant, il fait déjà bien chaud. «J'ai fait le feu il y a quelques minutes, explique notre hôte, en désignant sa cuisinière à bois. C'est formidable, je mets quelques bûches le matin et ça chauffe toute la maison pour la journée.»

Chauffage au bois

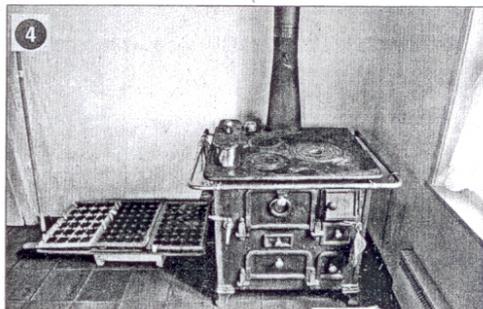
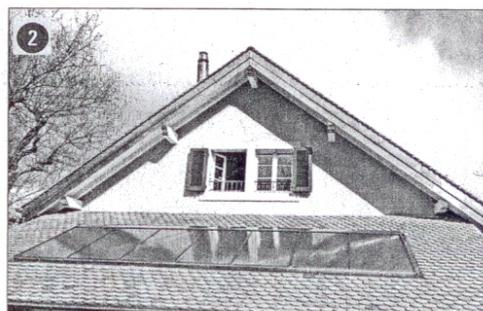
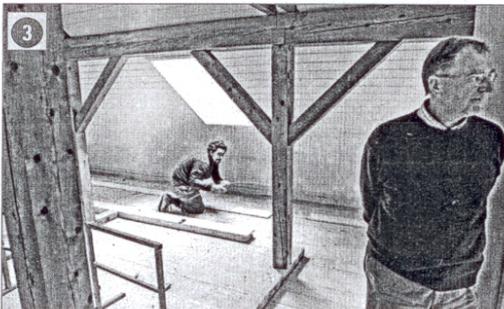
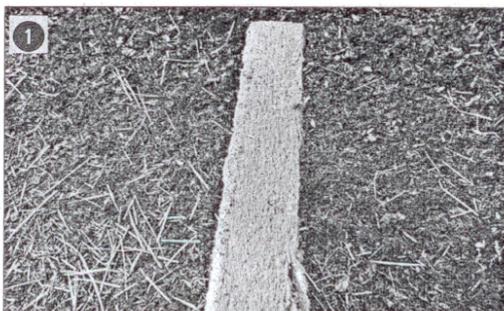
Autour d'une tisane, ce précurseur raconte l'aventure de la rénovation «écologique» de sa ferme du XIXe. «Ce n'est pas très compliqué et à la portée de tout le monde aujourd'hui, enthousiasme celui qui, sous une étiquette politique PDC, est certainement plus écolo que le plus engagé des Verts. Regardez cette

cuisinière avec son four, elle me permet de faire à manger, elle chauffe la pièce et récupère la chaleur qui est stockée dans un réservoir.» Le système permet ensuite la diffusion de cette chaleur dans tous les radiateurs de la maison et dans un boiler d'eau chaude, sans cesse renouvelé (voir infographie).

Un aménagement à la portée de toutes les bourses, selon Stéphane Fuchs, architecte pilote des rénovations de la maison de Philippe Roch. «Les coûts varient à chaque installation. Mais on trouve des cuisinières à bois qui fonctionnent aussi comme chaudière, dès 20 000 francs.» Pas beaucoup plus cher qu'une installation pour un chauffage central au mazout, au gaz ou électrique. «Les avantages sont multiples et il n'y a pas, ou très peu, de rejets toxiques dans l'atmosphère. C'est une réappropriation de son chauffage, pas un retour en arrière, insiste l'architecte. L'installation est moderne et permet une meilleure gestion. En tempérant certaines pièces non habitées ou en augmentant de quelques degrés dans une salle de bains, par exemple.»

Des combles pour méditer

Pour alimenter sa réserve d'eau, Philippe Roch a également fait poser plus de 30 m² de



Le chantier. La laine de bois, pour une isolation plus écologique (1). Les panneaux solaires thermiques (2). L'aménagement des combles, traitement des boiseries et peintures sans solvants (3). La cuisinière, qui alimente les radiateurs de toute la maison (4). (PHOTOS: P. ABENSUR)

panneaux solaires thermiques sur un avant-toit. «Entre la cuisinière et le solaire, je suis totalement indépendant pour ma consommation d'eau et de chauffage.»

Autre espace entièrement rénové, les combles qui, jusqu'ici, n'étaient qu'un grenier. «J'avais entreposé des milliers de choses, souvent inutiles, s'amuse Philippe Roch. J'ai tout vidé pour en faire une pièce de relaxation, d'écriture et de méditation.» Pour cela il a fallu revoir complètement l'isolation de la toiture. «C'était truffé de courants d'air. Cela refroidissait la maison en hiver et emmagasinait la chaleur en été, explique Stéphane Fuchs. Nous avons créé une isolation de 28 cm en laine de bois. Une matière écologique et très intéressante car elle ne se déforme pas au contact de l'eau.» L'architecte parle aussi d'un meilleur déphasage, surtout en été. «La chaleur pénètre moins facilement à travers la laine de bois.»

Dans cette grande pièce de plus de 60 m², toutes les boiseries ont été traitées avec des produits sans solvants. Les peintures utilisées, pour éclaircir la pièce, sont aussi respectueuses

de l'environnement et toutes les fenêtres de la maison ont été changées. «C'était indispensable pour offrir une isolation thermique optimale, ajoute l'architecte. Ce sont des fenêtres modernes, auxquelles on peut aussi donner un aspect ancien par la suite.»

Un mode de vie, pas un principe ni un concept

Après la maison, Philippe Roch envisage l'installation de panneaux photovoltaïques sur sa grange. «Je veux encore étudier ce projet, mais s'il s'avère rentable, je n'hésiterai pas.» Pour le maître des lieux, le développement durable n'est pas seulement un principe ou un concept qu'il a défendu tout au long de sa carrière. C'est un mode de vie. Dehors, chevaux, moutons et poules cohabitent sur les quelques hectares mis à disposition autour de la propriété. Plus haut on aperçoit le potager entretenu avec attention. «Je produis la plupart des choses que je mange.» Tout au fond de la propriété trônent les ruches, d'où Philippe Roch extrait du miel chaque année.

Le chantier touche à sa fin. Le propriétaire n'aura plus besoins de tendre son hamac dans la



Philippe Roch, à droite, et l'architecte Stéphane Fuchs devant l'ancienne ferme du XIXe, devenue maison «écolo» modèle.

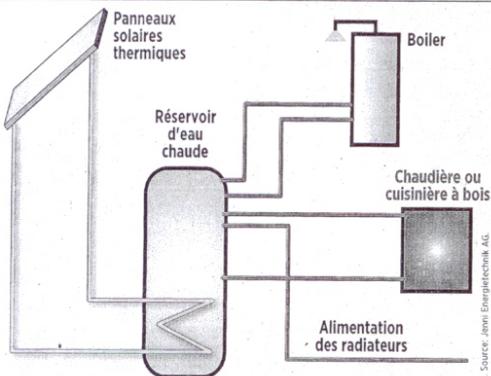
grange pour échapper aux puceux. «Je suis un homme heureux. Je me sens bien dans cette maison qui me correspond. J'espère que les élus, de tous bords, s'engagent dans ce domaine, relève celui qui vient d'être élu à la Constituante genevoise. Je me réjouis qu'une de nos premières décisions concerne l'environnement. Ça n'a pas été facile de faire accepter l'idée de tenir compte des critères environnementaux à l'élaboration de chaque projet. Mais on y est arrivé.»

Plus d'infos

Il existe des subventions cantonales ou fédérales disponibles pour les travaux de type «énergétique».

Le Service cantonal de l'énergie (ScanE) renseigne sur les différentes possibilités de constructions-rénovations et sur les subsides possibles.
<http://etat.geneve.ch/dt/energie> 022 327 23 23. IJH

LE FONCTIONNEMENT D'UNE CHAUDIÈRE À BOIS



La chaleur produite par la chaudière permet de chauffer tous les radiateurs de la maison et un boiler d'eau chaude sans cesse renouvelé.

Info: TG/CL Source: Jenni Energietechnik AG

Neuf mois pour dépenser 16 millions

Dans sa campagne «Chèque 2009 énergie», l'Etat de Genève annonce fièrement subventionner en 2009 les travaux de rénovation effectués sur les bâtiments du canton. Une aubaine pour les propriétaires. Ces derniers pourront bénéficier d'une aide financière pour rénover leur bien immobilier et en améliorer l'économie d'énergie.

«Le canton a dû s'adapter à une hausse imprévue des subventions de la Confédération pour 2009», explique Robert Cramer, conseiller d'Etat chargé

du Département du territoire. L'Assemblée fédérale a en effet annoncé en décembre dernier une augmentation du budget en faveur des programmes cantonaux d'encouragement énergétique. De 14 millions de francs ces dernières années, le financement est passé à 100 millions en 2009. L'Etat de Genève espère obtenir 8 millions. Ils s'ajouteront aux 8 millions déjà prévus dans le budget annuel du canton.

Le programme est destiné à tous les propriétaires dont le projet vise à économiser de

l'énergie ou à utiliser une source d'énergie renouvelable. Comme, par exemple, changer des fenêtres, améliorer l'isolation des murs ou installer des capteurs solaires sur le toit. L'Etat annonce une participation de 15 à 25% des coûts en fonction du type de rénovation. «Nous traiterons les demandes dans les dix jours. Il faut aller vite. Les travaux doivent être terminés en 2009 pour toucher les subventions, car le budget n'est pas renouvelable», précise Olivier Epelly, directeur du Service de l'énergie. Vu le délai

très court, le programme risque de ne toucher que les petites rénovations qui ne nécessitent pas d'autorisation. La construction d'un nouveau bâtiment est donc à exclure. «On a neuf mois pour dépenser cet argent. C'est l'occasion d'améliorer son projet et de le rendre plus écologique», assure Robert Cramer, qui ne veut pas s'étendre sur la problématique des délais d'obtention des autorisations. *Gwenaëlle Re,*

Informations sur: www.cheque2009energie.ch